



Compte rendu de la réunion du 29 avril 2010 sur les tâches administratives des IPCSR

L'Administration était représentée par :

- Marc Meunier, Sous-directeur de la DSCR
- Isabelle Claveau, DRH

L'USEE-CFDT par :

- André Chaudron,
- Claude Guillet
- Stéphane Boutorine

En préambule, Marc Meunier annonce, d'une part, que le Ministre, Jean-Louis Borloo, a diligenté un nouvel audit auprès du CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) afin de « *connaître le « stock » des candidats en attente d'examen du permis de conduire* ».

Ce chiffrage aurait pour but de « *se doter d'outils nécessaires* » pour gérer ce stock. Les conclusions devraient intervenir avant l'été.

La CFDT reste très circonspecte quant à cette annonce !

D'autre part, que le passage de l'examen théorique général (ETG) sur ordinateur individuel se concrétise (application prévue 2012).

Le cabinet privé, KLEE-Group, a été chargé de cette étude. Les conclusions seront connues d'ici 3 à 4 mois.

Marc Meunier nous confirme que l'ETG ne sera pas externalisé, **mais rien ne garantit à ce jour, selon la CFDT, que les IPCSR conserveront cette tâche !**

Celle-ci sera t elle dévolue à d'autres agents des DDI ?

Pour la CFDT, ces réformes et ces changements technologiques successifs et rapprochés, montrent que l'administration manque totalement de prévoyance et de cohérence dans sa façon de faire.

Les inspecteurs du permis de conduire sont systématiquement sanctionnés par la surcharge de travail que ces changements impliquent.

En effet, les formations sont généralement trop succinctes et la durée d'exécution des nouvelles tâches, rallonge le temps de travail effectif, sans réelle contrepartie.

Dans de nombreux cas, la possibilité de réduire de 40 à 35, le nombre de candidats par séance ETG, durant le temps d'adaptation nécessaire à ces nouvelles méthodes, n'a pas été appliquée, ou pas suffisamment longtemps, par la hiérarchie fonctionnelle locale, qui reste, au final, la seule à décider, par manque d'initiative nationale.

Concernant le nouveau système Euclide-Aurige et notamment la rentrée des différentes données, la CFDT avait souhaité, lors de la première réunion de travail du 18 mars 2010, que

l'administration fasse des propositions chiffrées en durée moyenne par rapport à l'augmentation du temps de travail engendrée, afin d'avoir des bases de discussion avec les OS (organisations syndicales).

La CFDT se refusait, quant à elle, de se substituer à l'administration pour effectuer ce chiffrage.

Nous faisons remarquer alors, l'urgence de la situation et demandions qu'une réunion rapide du groupe de travail permette de déboucher, par rapport à ce chiffrage, sur des mesures compensatoires concrètes.

Les chiffrages présentés en début de séance, tant par l'administration que par les autres OS, n'ont permis de déboucher sur aucun accord.

Pour la CFDT, les chiffres de la DSCR sur l'ETG (une séance de 35 candidats en 1h03 et de 39 en 1h22) sont inacceptables !

Sur proposition d'une OS, la DSCR s'engage à organiser des chronométrages sur certains centres d'examen, sous contrôle de représentants syndicaux.

Les OS devraient prendre connaissance des centres désignés d'ici une quinzaine de jours.

La CFDT estime qu'il est temps de prendre des décisions dans l'urgence, puisque chacun s'accorde à reconnaître l'augmentation anormale du temps de travail, même s'il n'y a pas d'accord sur la durée précise ,et qu'il conviendra de réajuster ultérieurement les mesures prises par rapport aux résultats des chronométrages obtenus.

Dès aujourd'hui, et à titre provisoire, la CFDT propose un examen pratique B en moins par semaine, et estime qu'il serait injuste de faire patienter les IPCSR plus longtemps, alors que ceux-ci connaissent un allongement de leur temps de travail et cela depuis plusieurs mois déjà pour certains.

L'administration répond qu'elle s'en tient pour l'instant aux propositions du chronométrage annoncé et donne rendez-vous le 02 juin pour une nouvelle réunion d'échange.

**Contact : André Chaudron
Permanent syndical
Représentant les IPCSR et DPCSR
du Réseau éducation routière de l'USEE-CFDT**

**Tél. 01 40 81 83 48
06 16 52 62 49**

Courriel : andre.chaudron@i-carre.net

Site : <http://www.cfdt-ufeem.org>